

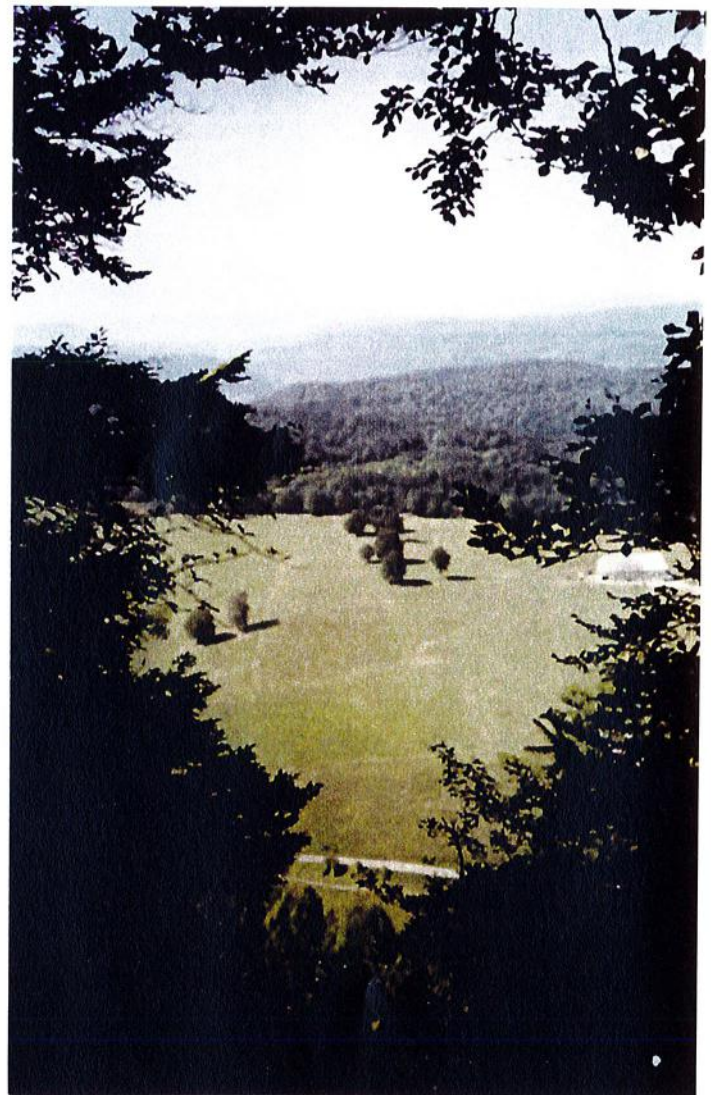
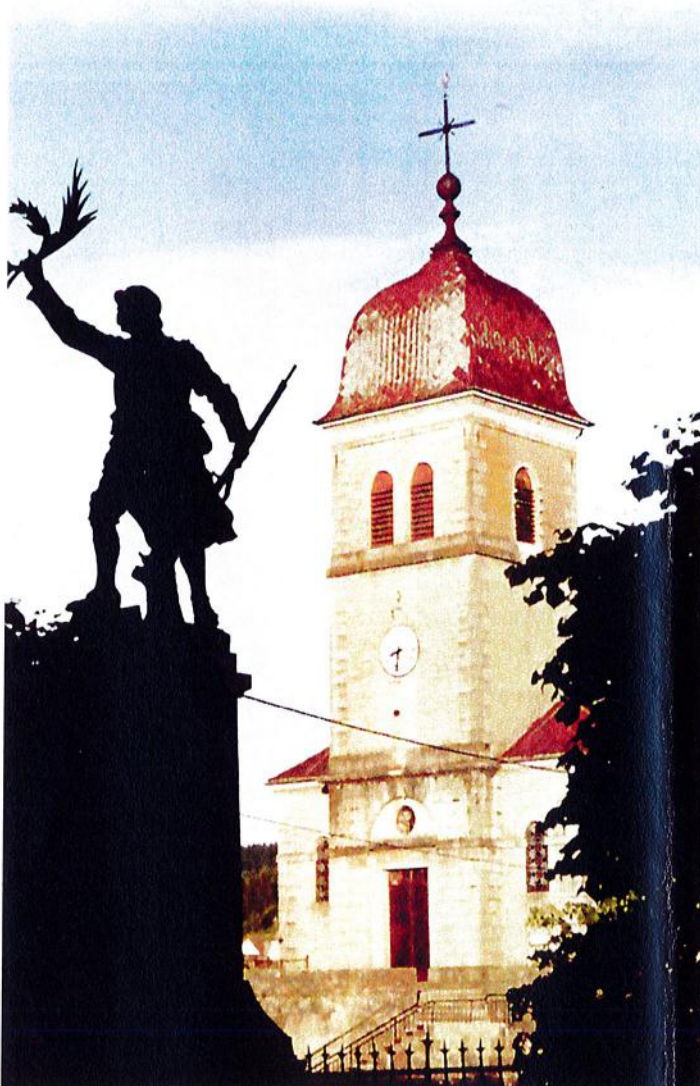
LE LIEN

BULLETIN TRIMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 51 Juillet 2001

Siège social: Mairie de Grande rivière

39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX



Le Grandvaux se tourne.....

.....vers Fort du Plasne

Imprimeur APEP 13 rue du coin d'amont
39150 ST LAURENT

GERANT: M. Jean-Pierre THOUVEREZ au Lac-des-Rouges-Truites

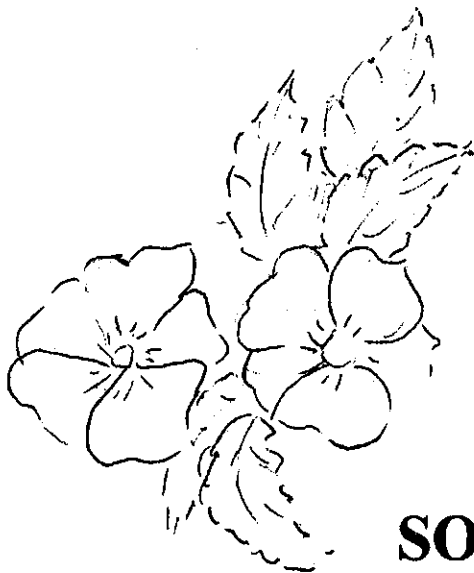
Pour la fête du Haut Jura à Fort du Plasne, nous espérons votre visite à nos deux stands :



Chalet du Coin d'Aval, et ...



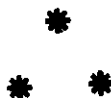
... dans la cour de la maison du Prévot Delezay, chez Madame Macle ; "ce qui roulait autrefois".



SOMMAIRE



Invitation à la fête		p 2
Editorial du Roulier	D. Pratini	p 4
Fort du Plasne autrefois		p 5
Compte rendu Assemblée Générale		p 6
Nos activités		
Soirée M. Le PENNEC	G. Michaud	p 7
Promenade 1° Mai	M-J. Blondeau	p 10
Nos projets et Informations		p 11
Sur les chemins des rouliers	J-P & M-J. Thouverez	p 13
Contrat du 1° Fromager de la Fruitière du Coin d'Aval		p 17
Fort du Plasne aujourd'hui		p 18
Jura	F. Amiet	p 20
Anguilles au lac de l'abbaye	H. Michaud	p 21
Florilège d'écrits sur le Grandvaux	D. Pratini	p 23
Autour de la Roue		p 30



EDITORIAL

Fête du Haut Jura, fête du Grandvaux, fête de Fort du Plasne !

Le grandvaux est entré dans le « parc » il y apporte son originalité : une entité géographique, économique et humaine faite de villages gardant chacun sa personnalité et jaloux de son identité propre tout en se sentant granvallier à part entière. Et cela dure depuis des siècles.

N'est-ce pas cette diversité de fortes personnalités qui fait que le Grandvaux garde son caractère assez unique, cette spécificité Grandvallière qui n'a rien de « fabriqué » ? Elle a séduit et séduit encore de nombreux touristes qui, attirés d'abord par la beauté du paysage y sont revenus et pour certains ont décidé d'y finir leurs jours malgré la rudesse du climat.

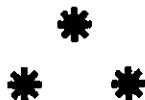
C'est aussi cet esprit communautaire qui a donné autrefois naissance aux fruitières. Nous essaierons de le faire découvrir en ouvrant notre « chalet de Coin d'Aval » aux visiteurs lors de la Fête du Haut Jura qui se déroule cette année en Grandvaux dans le village de **FORT DU PLASNE**.

Cette fête qui sera aussi la nôtre a donné un nouvel essor à notre enthousiasme pour notre Chalet. C'est ainsi que « la commission Chalet » prépare une vidéo qui sera projetée au Chalet même ; vidéo entièrement exécutée par notre adhérent vidéaste confirmé avec pour acteurs les membres de la commission. D'autres adhérents tiendront un stand au village à la maison du Prévost **DELEZAY** sur « tout ce qui roulait autrefois » thème de la fête. Ils y feront connaître notre association ; et l'esprit Grandvallier du mieux qu'ils pourront.

En souhaitant que le soleil participe lui aussi à la fête et offre ainsi, à ceux qui ne le connaissent pas encore le visage le plus riant de notre Grandvaux, nous vous donnons rendez-vous cet été.

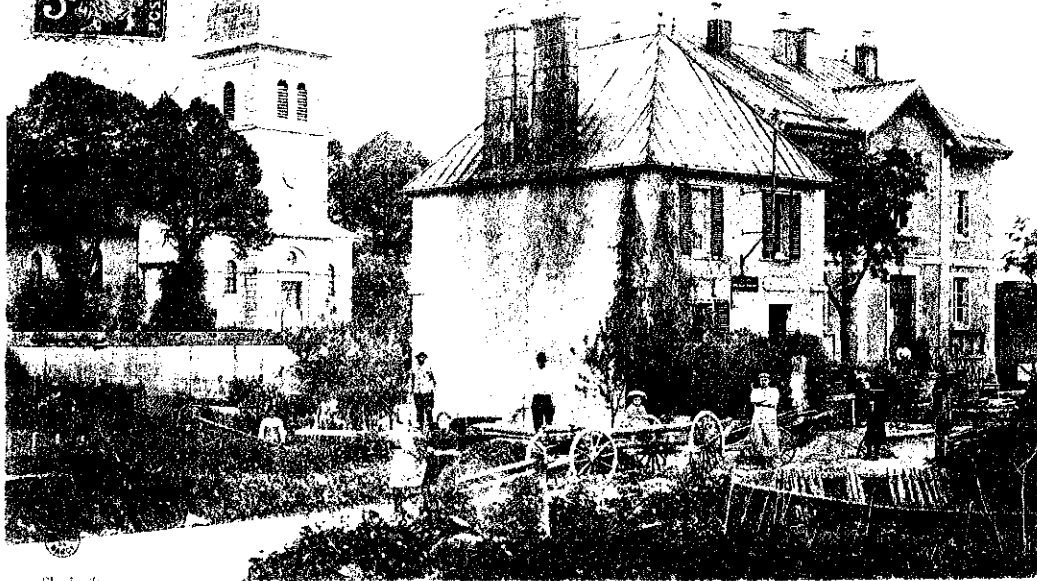
A très bientôt.

Le Roulier

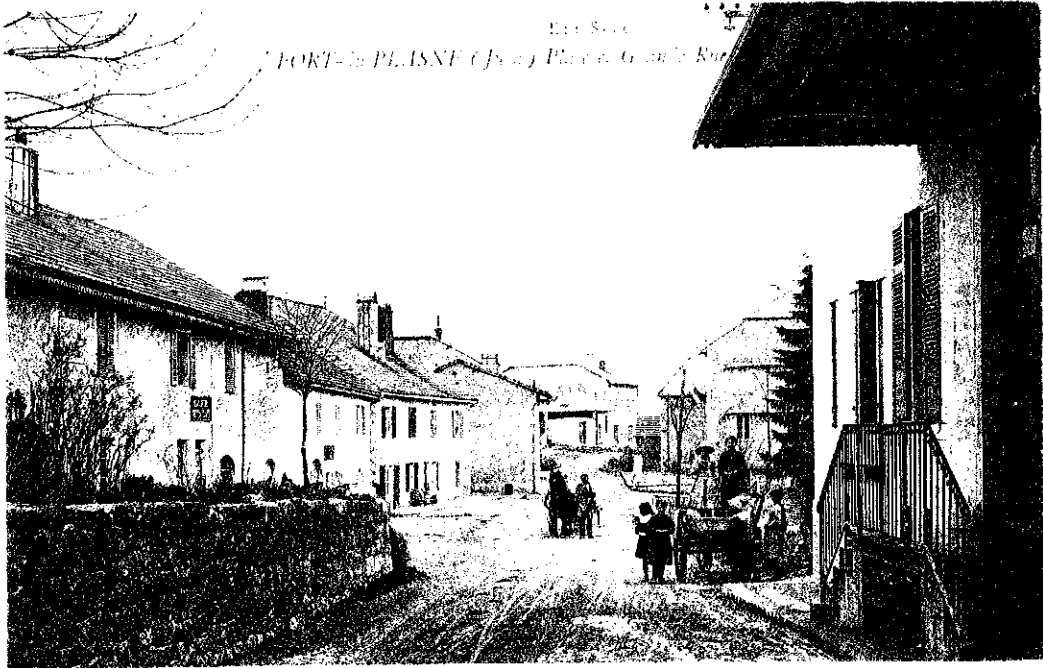




1861. - LE SNLARTY - La Mairie et la Poste



1861. - LE SNLARTY - La Mairie et la Poste



Assemblée Générale des «Amis du Grandvaux »

21 Avril 2001 Mairie de St. LAURENT

Le temps « hivernal » et le changement de date de l'assemblée générale n'ont pas favorisé une assistance aussi nombreuse que les années précédentes.

Après avoir remercié Madame VESPA, Maire de St. LAURENT, d'avoir bien voulu honorer la soirée de sa présence et d'avoir mis la salle à la disposition de l'association, Monsieur Georges MICHAUD toujours ardent et fidèle défenseur de la cause des « amis du grandvaux », Monsieur le président excuse Monsieur le conseiller général, Madame le maire de Prénovel, Monsieur le maire de Chaux des Prés ainsi que Madame Bailly-Comte et toutes les personnes qui ont fait parvenir leur pouvoir.

Présentation du rapport moral et compte-rendu détaillé des très nombreuses activités habituelles de l'année écoulée, prolongées en particulier, pour les expositions par des demandes d'ouvertures spéciales pour groupes.

- Les points ayant le plus retenu l'attention de l'assemblée ont été :
- 1°) Quel est le devenir de la maison MIGNOT compte tenu des travaux d'entretien et de la nouvelle composition du SIRES où de récents élus n'ont sans doute pas encore connaissance de ce dossier déjà ancien. Madame VESPA, nouvelle présidente du SIRES propose et conseille que des contacts soient pris dès que possible
- 2°) Un Projet est proposé pour la mise en place d'un vidéogramme au chalet du Coin d'Aval à FORT DU PLASNE à l'occasion de la fête du Haut Jura. Le montage financier concernant le projet professionnel n'étant vraisemblablement pas réalisable avant la date de la fête. L'assemblée serait favorable dans un premier temps à la réalisation d'une vidéo amateur.

Les membres présents donnent quitus pour le bilan financier présenté par la trésorière. Le montant de la cotisation pour 2002 a été fixé à 6 Euros.

Election au conseil d'administration

A la suite de la démission de Madame AMETER, du retrait de William GOYARD pour cause d'éloignement professionnel et du renouvellement du tiers sortant, il a été procédé à l'élection de 6 membres au conseil d'administration.

La soirée se termine dans une joyeuse ambiance par le pot de l'amitié.

Le nouveau **Conseil d'Administration** se compose de :

Président
Vice Président
Vice Président
Secrétaire
Trésorière

Mr. Jean-Pierre **THOUVEREZ**
Mme Denise **PIARD**
Mr. Bernard **BLONDEAU**
Mme Annick **FENIET**
Melle Danièle **PRATINI**

Membres :
Mme Josiane **BERTOLINI**
Mme Marie-Jo **BLONDEAU**
Mme Suzanne **FAUQUEMBERGUE**
Mme Ginette **GUY**
Mme Fabienne **LACROIX**
Mme Betty **ROIDOR**
Mme Aimée **THEVENIN**



NOS ACTIVITES

SOIREE DE M. LE PENNEC

De très nombreux auditeurs avaient répondu, à l'invitation des amis du Grandvaux, d'assister à la conférence donnée par M. Claude LE PENNEC dans la salle d'honneur de la mairie de St.LAURENT. Il était, d'ailleurs, le premier à le souligner et à s'en réjouir. En sa qualité de puissance invitante, Jean-Pierre THOUVEREZ rappelait que c'était la vingt cinquième conférence organisée par les "Amis du Grandvaux", qui entendaient également marquer le vingt cinquième anniversaire de leur création. Et après avoir remercié le conférencier de sa collaboration, il laissait la parole à ce dernier pour la présentation de la soirée.

M. LE PENNEC soulignait tout d'abord qu'il n'était pas un professionnel en la matière, mais qu'il s'efforçait d'organiser son travail de telle sorte qu'il puisse disposer d'un temps libre suffisant pour l'étude de la nature sous ses différents aspects. C'est une tâche de longue haleine, nécessitant beaucoup de patience... et parfois des nuits blanches pour la «traque » de certaines espèces de la faune jurassienne particulièrement méfiantes et difficiles à approcher.

La conférence était axée sur la présentation de montages de diapositives assorties, chaque fois d'un bref commentaire.

Le premier concernait cette forme typique du relief haut jurassien : le lapiaz, appelé «lapie » dans d'autres régions. Il s'agit de cannelures creusées dans le calcaire par le ruissellement, la dissolution est plus intense au carrefour de deux fissures. Les conditions de vie des plantes sont naturellement difficiles dans ce milieu ingrat : on y rencontre la mousse, le saxifrage. Néanmoins, des graines d'arbustes peuvent y germer et se développer, et être ainsi le point de départ d'un îlot de végétation. C'est le domaine des guêpes, des frelons, des criquets.... voir des lièvres.

Peuvent également subsister de grandes dalles de calcaire, érodées par les alternances de gel et de dégel. Entre les blocs rocheux poussent des plantes du genre orchidées, quelques rares «sabots de vénus », éventuellement quelques espèces méditerranéennes, tel le daphné, arbrisseau à fleurs rouges ou blanches. On y rencontre, entre autre, le lézard vert et la vipère aspic.

D'autres diapositives montrent la vallée de la Bienne entre Morez et Saint-Claude avec des falaises atteignant parfois plusieurs centaines de mètres, des lacs notamment le lac d'Antre avec le héron cendré, le canard col vert et la couleuvre à collier. Et puis les tourbières forme ultime des lacs en voie de comblement, et qui confèrent au paysage l'aspect de la Laponie. Le trèfle d'eau, le droséra (plante carnivore) la primevère farineuse en tapissent les bords où se trouvent le triton alpestre et la vipère préliade dont le territoire

est très localisé. C'est d'ailleurs l'occasion de rappeler la découverte d'un crane d'aurochs dans la tourbière de Prénovel qui montre que ces zones abritaient jadis des espèces aujourd'hui disparues



D'autres photographies ont trait à des milieux relativement sauvages :

- Prairies qui sont le domaine de la couleuvre verte et jaune et du chat sauvage, où l'on cueille les cyclamens qui font partie de la flore protégée.
- Forêts où se côtoient sangliers, lynx, martres, chevreuils et écureuils qui vont consommer dans les arbres la nourriture qu'ils ramassent sur le sol, renards, blaireaux qui ont des mœurs surtout nocturnes.
- Roches escarpées telles que le chapeau de gendarme ou la Roche Blanche abritent buses, aigles, chouettes, grands ducs etc.....
- Cette présentation générale du Haut Jura sous ses différents aspects se terminait sur une note poétique ; avec en fond sonore la chanson bien connue de Jean FERRAT «que la montagne est belle »les spectateurs pouvaient admirer quelques splendides diapositives sur la vie de tous les jours dans la montagne jurassienne, et notamment des scènes de moisson où la faucille était encore l'outil essentiel.

en deuxième partie, M. Le Pennec allait aborder des sujets plus thématiques consacrés à la faune et à l'habitat :

- Le Grand Tétrás est un magnifique oiseau, survivant d'une espèce apparue dans la forêt primitive succédant à l'époque glaciaire. Son observation nécessite une longue patience, y compris la nuit, depuis un abri de toile dissimulant l'opérateur aux regards de l'oiseau. Outre de magnifiques clichés pris au téléobjectif et le présentant sous tous ses aspects et sous tous les angles, ce sont également les cris du Grand Tétrás qui ont pu être enregistrés sur cassettes : ils consistent en petits coups très espacés ressemblant à la chute de gouttes d'eau. Dernière caractéristique, et non la moindre : pour l'accouplement, c'est la femelle qui choisit le mâle....
- Le Faucon Pèlerin est sans doute le plus prestigieux des rapaces de la région, malgré sa taille relativement réduite. Son approche a nécessité une année de traques discrètes, car son ouïe est excellente et son acuité visuelle dix fois supérieur à celle de l'homme. Durant la période nuptiale, le mâle cherche à séduire la femelle par des appels mais aussi par l'offrande de proies. Les accouplements ont lieu entre fin janvier et avril à raison de 3 par heure et de préférence entre 10 et 13 heures. L'incubation des œufs dure 30 jours. La mère donne la becquée toutes les deux ou trois heures. Et le premier envol est précédé de longues séances de battements d'ailes destinés à familiariser l'oisillon avec l'espace aérien qui va désormais être le sien. Le Faucon Pèlerin est malheureusement en voie de disparition : selon M. Le Pennec celle-ci serait de mauvais augure pour l'humanité toute entière, cet oiseau étant en bout de la chaîne alimentaire.
- Le Chamois : on le trouve un peu partout, jusqu'aux abords du lac de Vouglans. La forme de ses cornes, et notamment la manière dont elles sont recourbées le long de la tête, permettent de déterminer non seulement le sexe mais aussi l'âge de l'animal. Une précision quelque peu ...pittoresque. Pour séduire la femelle, certains animaux doivent dégager une odeur particulière. Dans le cas du Chamois, elle provient de son urine dont il s'asperge le corps !

- L'habitat du Haut Jura. C'est l'homme qui l'a façonné et lui a donné ses caractéristiques : l'usage des »tavaillons « de bois fixés sur les façades les plus exposées aux intempéries. La présence, à proximité de l'habitation principale, d'un «grenier fort » où sont entreposés les réserves de nourriture et les objets de valeur qu'il convient de préserver en cas de sinistre. D'autre part la fabrication et l'affinage du fromage (le bleu de septmoncel en particulier) étaient réalisés sur place. C'est pourquoi les caves sont aérées par de longues et étroites ouvertures pratiquées dans la façade au ras du sol. Malheureusement beaucoup de ses fermes sont aujourd'hui à l'abandon, et les fouines et autres petits animaux sauvages y circulent en toute liberté.

La soirée s'achevait sur quelques dernières photographies de plantes typiques de ce Haut Jura dont la chaîne constitue une frontière naturelle. Parmi celles-ci, la grassette la gentiane violette, le rhododendron qui aime les sols riches en humus. Comment ne pas admirer également ces étoiles et ces fleurs étincelantes formées par le givre, ainsi que ces magnifiques couchers de soleil sur les Alpes. Il convient donc de sensibiliser le public à la sauvegarde d'un patrimoine naturel exposé aux agressions de la vie moderne : c'est le message que le conférencier souhaitait laisser en le teintant d'un brin de nostalgie.

Au début de son propos, M. Le Pennec disait son ambition de faire partager sa passion par ses auditeurs. A en juger par les applaudissements nourris qui ont ponctué la représentation des diverses séquences, on peut raisonnablement penser que cet objectif a été atteint.

Georges Michaud



PROMENADE DU 1^o MAI

à

CHAUX DU DOMBIEF

La chaux du Dombief, 890 m. d'altitude, était jadis une terre toute mythologique, où l'on ne pouvait faire un pas, sans y rencontrer un «génie».

A l'époque celtique, une voie, partant de Clairvaux traversait son territoire.

Puis vint le temps des «seigneurs de l'Aigle» et des légendes qui s'y rattachent... (qui n'a jamais entendu parler du «médecin des pauvres» !)

Aussi, c'est tout naturellement, que la traditionnelle sortie du 1^o Mai des Amis du grandvaux a eu lieu dans ce petit village.

Cette année, en l'absence de son président, elle a été organisée par Aimée Thevenin et Bernard Blondeau.

Le temps maussade n'ayant pas altéré leur bonne humeur, une quarantaine de participants se rassemblait devant la mairie. Visiblement tous étaient ravis de se retrouver. Notons la présence de quelques «amis du vieux St CLAUDE» et de leur président Michel Lançon.

Début de la visite : la redécouverte d'un ancien lavoir transformé, avec talent, par Mr. Robert Cart-Lamy, en un mini muséum d'histoire naturelle.

Les commentaires, clairs et précis, sur la faune, la flore et les méthodes employées pour la taxidermie furent appréciés. Nous avons pu d'ailleurs admirer aussi certains de ces animaux de nos forêts sculptés, de façon très expressive, aux alentours de l'exposition.

Ensuite visite de l'église avec les explications d'Annie Cretin

- Eglise dédiée à St. Point (23 Mai date de la fête)
- Le chœur est éclairé par un beau vitrail représentant le patron de la paroisse.
- Une statuette de la vierge, provenant du prieuré St. Vincent de la Motte (île sur le lac d'Ilay) fut d'abord déposée à la chapelle d'Ilay, puis à l'église de la Chaux du Dombief, où elle est gardée avec quelques précautions étant «classée».
- Nous avons pu admirer aussi un magnifique ambon, sculpté par Mr. Gilbert Vigneron, artisan ébéniste à la chaumusse.
- Dans le fond de l'église un hommage aux victimes des deux guerres sous la forme peu courante de photos-souvenir

Retour devant la mairie et départ sous un ciel de plus en plus menaçant pour le belvédère des 4 lacs. Même sans le concours du soleil, le point de vue est saisissant : lac d'Ilay, grand Maclu, petit Maclu, Narlay nous laissent sous le charme.

Il existe un sentier qui relie le belvédère au Pic de l'Aigle en longeant la falaise. Ce doit être superbe, mais hélas trop accidenté et glissant après nos longues périodes pluvieuses.

Retour à la mairie où les plus courageux n'hésitèrent pas à emprunter le tracé de l'ancien «tacot» jusqu'au tunnel, lequel servit de champignonnière durant quelques années et fut même recensé comme lieu de stockage éventuel de matières radioactives ! Fort heureusement l'éventualité resta sans suite....

Les pieds étaient déjà très humides... mais la pluie se décida à tomber, jugeant sans doute que maintenant nous avons droit au «ravitaillement».

Une bonne collation nous fut servie à l'Auberge Fleurie.

L'ambiance fit oublier la pluie ! Bernard Blondeau et Robert Cart-Lamy (auteur, compositeur) chantèrent pour notre plus grand plaisir.

Et nous sommes repartis, chacun vers nos foyers... mais c'est promis... à l'année prochaine !

Marie-Jo Blondeau



"LA PETITE ÉCOSSE" - LES 4 LACS : NARLAY - ILAY - PETIT ET GRAND MACLU

NOS PROJETS

INFORMATIONS

L'enchantement et l'admiration suscités par le diaporama présenté par M. Claude Le Pennec, relaté dans ce bulletin sous la plume de M. Georges Michaud nous ont conduit à un «rappel de l'artiste »

De nouveau.....

Un DIAPORAMA sur la FAUNE et la FLORE du Haut Jura ainsi qu'une évocation : d'un JURA PITTORESQUE nous seront présentés par l'auteur ;

➤ **Le JEUDI 19 JUILLET à 20 H 30**

Salle du 1^o étage de la Mairie de Saint-Laurent en Grandvaux

Ouvert à tous

➤ **Le SAMEDI 28 JUILLET à 14 H au chalet du coin d'aval**

Réunion de préparation et d'organisation s'adressant à tous les adhérents qui voudront bien participer aux activités des Amis du Grandvaux.

Soit le 25 ou le 26 ou...les 2 jours

➤ **Les SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 AOÛT
A FORT du PLASNE**

Les visiteurs de la fête du Ht. Jura pourront découvrir ;

- -Au chalet du coin d'aval
 - Une première version du vidéo film évoquant :
« La traite et la coulée au siècle dernier »
 - Au centre du village (Maison De LEZAY)
 - Un stand exposition présentant quelques anciennes «curiosités
roulantes » des Amis du Grandvaux.
-
- A cette occasion nous tiendrons à disposition fouets de Rouliers---
documentations sur le Grandvaux---Livrets de recettes Grandvallières....

Le VENDREDI 14 SEPTEMBRE à 18 H :
Mairie de Saint Laurent en grandvaux

- Afin de prévoir les aménagements devenus nécessaires au bon fonctionnement de la Bibliothèque des Amis du Grandvaux, une réunion avec le comité de direction et l'ensemble des personnes intéressées, par la commission Bibliothèque est prévue à cet effet.
- Nous rappelons à nos lecteurs que cette BIBLIOTHEQUE, grâce aux permanences de quelques bénévoles, est tenue ouverte **chaque samedi de 14H 30 à 16H au 1^o étage de la Mairie.**

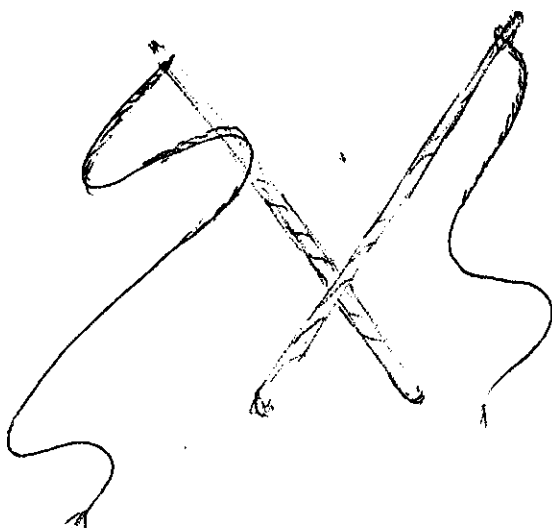
A propos des Rouliers

Il est bon de préciser que même si certains documents trouvés vous paraissent en très mauvais état ou si vous ne pouvez décrypter l'écriture ils peuvent présenter un intérêt particulier : alors n'hésitez pas à prendre contact soit

- J-P THOUVEREZ (Tel) 03.84.60.84.63.
- François DOUCEY (Tel) 03.84.60.12.64.

Et merci de nous faire parvenir avant le 20 août, ne serait-ce que des photocopies, adressées au :

Président des Amis du Grandvaux
149 Les Thevenins
39150 LAC DES ROUGES TRUITES



Sur les Chemins des Rouliers

Suite à notre appel du Lien précédent, quelques adhérents se sont élancés à la poursuite de ce passé mythique et déjà lointain de nos ancêtres «les ROULIERS »

Le résultat est concluant, plusieurs photocopies de documents nous ont été transmises par nos lecteurs que nous remercions très cordialement. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à poursuivre la silhouette du «roulier »dans ses expéditions. Certes, vous ne la trouverez pas dans l'inspiration d'un malencontreux roman qui a beaucoup choqué et meurtri les grandvalliers, mais bien plutôt dans chacune des archives familiales jalousement préservées par leurs descendants.

En effet, la plupart des rouliers travaillaient pour leur propre compte : ces premiers transporteurs routiers de marchandises pratiquaient un métier de marchands ambulants munis de «laissez-passer » de «visa de la transmarche »....ceci permettait de suivre avec précision leurs itinéraires.

Bien que solidaires et profitant de l'organisation très développée des relais à chevaux tout laisse supposer qu'en matière de négoce chacun n'étalait pas ses prévisions et les résultats de ses transactions au risque de se voir enlever les marchés par un roulier concurrent. Le roulage, tout comme la contrebande ou l'artisanat, était source de revenu précieux qui améliorait bien le niveau de vie des populations essentiellement agricoles. Alors ne perdons pas de vue que ces activités complémentaires étaient d'abord et avant tout «des affaires de famille ». C'est la raison pour laquelle nous sommes convaincus que, au delà des informations contenues dans «l'HISTOIRE du GRANDVAUX de l'abbé MAILLET-GUY » les seules précisions susceptibles de nous éclairer sur «les chemins et la vie des rouliers » se dissimulent encore ici ou là dans les malles et les greniers de quelques familles qui ont la passion et le mérite de conserver.

De leur côté «les Cavaliers du Grandvaux » préparent activement voitures et attelages et le 25 août au matin ce sera un vrai Equipage de Rouliers qui prendra le départ de l'Abbaye pour traverser les villages de Saint-PIERRE, Saint-LAURENT, et Lac des ROUGES TRUITES pour arriver en après midi à la fête du Haut Jura à FORT du PLASNE. Là ils feront étape avant de reprendre leur voyage le dimanche 26 août. Voilà bien une heureuse, courageuse et exceptionnelle initiative qui devrait enthousiasmer élus et toute la population Grandvallière ainsi que la foule des visiteurs. Connaissant les talents d'organiseurs des «cavaliers du Grandvaux » nous ne doutons pas que leur passage fera date et nous plongera dans un véritable défit au temps à travers la parfaite maîtrise de la traction animale que nécessitait le «roulage ».

A cette occasion, Amis du Grandvaux nous ressentons un besoin urgent de collecter un maximum d'informations nous permettant d'élargir nos connaissances sur les parcours et le métier de roulier. Nous comptons sur chacune et chacun de vous ainsi que vos amis pour dénicher documents, gravures, livres de compte itinéraires et indices se rapportant aux Rouliers. Ainsi cette rubrique pourrait se prolonger et s'enrichir à chacune de nos parutions où nous aurions le plus grand plaisir à publier comme ci-après les premiers résultats que vous voudrez bien nous confier.

N'attendez pas le claquement du fouet.....pour prendre place sur cette première voiture... Bonne recherche et bon voyage . « Sur les Chemins des Rouliers »
D'avance merci et à bientôt

Jean-Pierre Chauverez

(2) *Nous l'Avoyer et conseil de la ville et*
République de Fribourg. savoir faisons, qu'Augustin
Paguet des hopitaux en franche comté ayant ce jourd'
huy consigné en notre chancellerie la quantité de vingt
trois charres de vin de franche comté et deux charres
de vinaigre, qu'il seroit dans le dessein en cette ville ;
nous lui avons fait délivrer la présente transmar-
che, munie de notre sceau accoutumé proche la
signature de notre secrétaire d'état, pour
servir au libre transit des dits vingt trois charres
de vin de franche comté et deux charres de vinaigre
donné pour ne valoir qu'une année dès leur date ce
vingt et un juin mille sept cent quatre vingt douze
1792

Laisser-passer pour un roulier franc-comtois Transportant du vin et du vinaigre.

1792

Nous l'Avoyer et conseil de la ville et République de Fribourg savoir faisons,
 qu'Augustin Paguet des hopitaux en Franche Comté ayant ce jourd'huy consigné en notre
 chancellerie la quantité de vingt trois charres de vin de franche comté et deux charres de vinaigre,
 qu'il seroit dans le dessein en cette ville ;
 Nous lui avons fait délivrer la présente transmarche, munie de notre sceau accoutumé proche la
 signature de notre secrétaire d'état, pour servir au libre transit des dits vingt trois charres de vins
 de franche comté et deux chars de vinaigre donné pour ne valoir qu'une année dès leur date ce
 vingt et un juin mille sept cent quatre vingt douze. 1792

[En marge : Vu au château d'Yverdon 22 juin 1792]

Contrat de travail du 1^{er}. Fromager Chalet du Coin d'Aval à Fort du Plasne

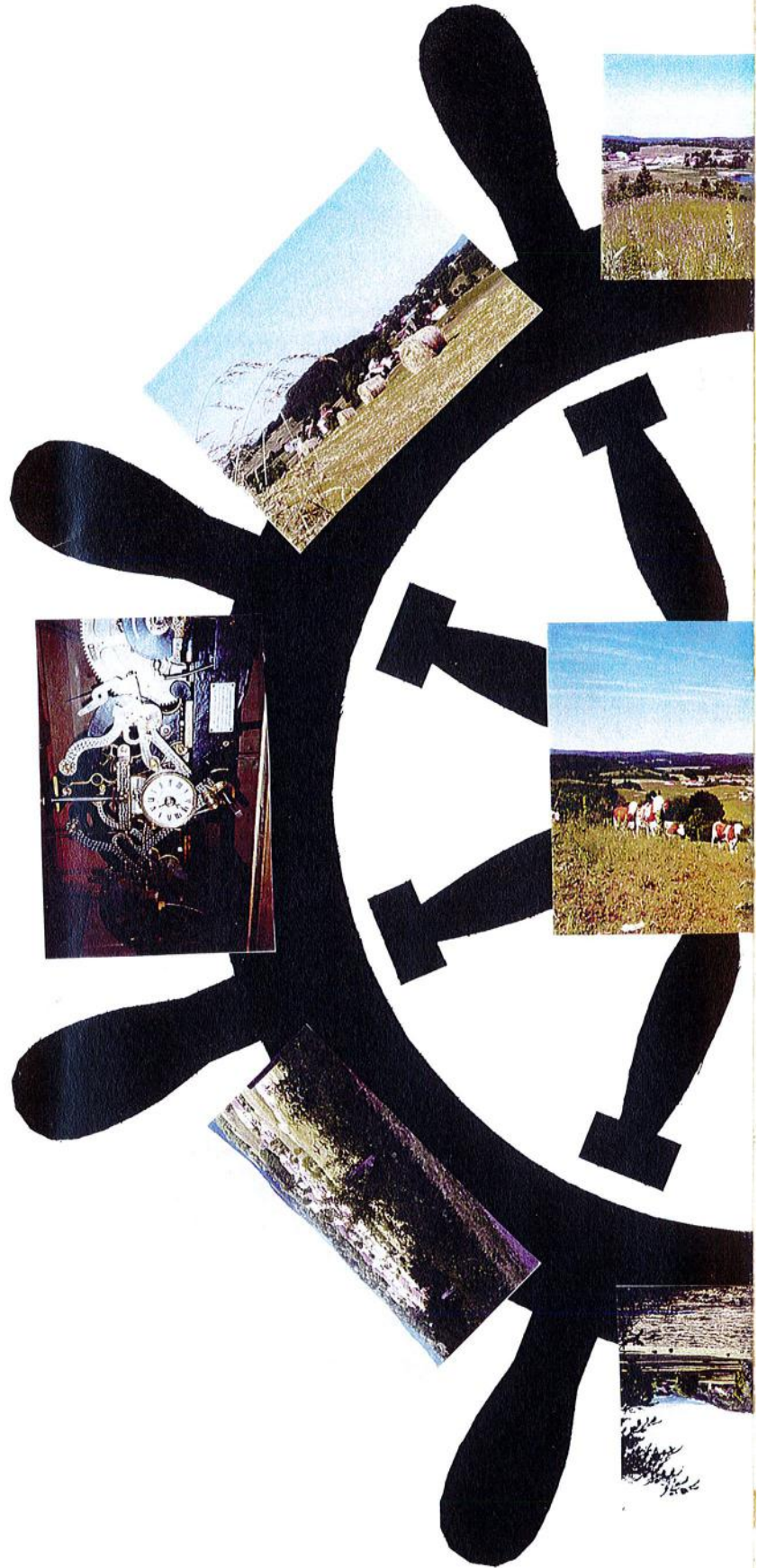
Nous soussignés associés de la fruitière du Coin d'Aval d'une part, et Marc Joseph MACLE de Fort du Plasne d'autre part, savoir que moi, le dit Macle, me suis engagé aux dis associés pour faire et fabriquer et soigner des fromages en l'année mille huit cent vingt cinq, qui devra commencer le 1^{er} mars et finir au vingt cinq novembre prochain, le dit MACLE s'oblige de fournir les pots de caillets qui lui seront payés avec la somme de cent quatre vingt francs ainsi que quatre toiles de fromage moyennant qu'il se nourrir à sa faim, fournir son lit ainsi que la chandelle. Les associés paieront au dit MACLE cinq centimes par vache d'étraines à la Saint Jean et aura le droit de faire la quête au moment que l'on cueillera les pommes de terre ainsi que le lait qui lui sera nécessaire pour son usage sans pouvoir le soustraire ainsi que dix centimes d'étraines pour chaque pièce de fromage, et en outre septante cinq centimes pour les individus qui ne seront pas de la société par cinquante kilogrammes de fromage.

Le dit MACLE s'oblige de faire et fabriquer les fromages en bon serviteur et à la coutume du lieu, le dit Macle s'oblige d'exécuter tous ce qui le concerne dans le règlement de police de ladite société. Ladite société a nommé pour prud'hommes et échevins les nommés François Joseph DALLOZ et François Joseph CHANEZ, à charge pour eux de faire ce qu'ils se trouvent chargés à l'article 4^{ème} de l'acte de société, ainsi qu'à la quatorzième et quinzième du règlement de police de ladite société. Le fromager ne pourra ni devra ne mesurer au commencement de la société aucun individu qui n'aura pas signer le règlement de police ainsi que le présent marché à peine de tous frais et dépends.

Fait en double au Coin d'Aval le 20 février 1825

Il sera payé pour salaire aux deux prud'hommes par les associés la somme de quinze centimes par cinquante kilogrammes.

Suivent les signatures







JURA

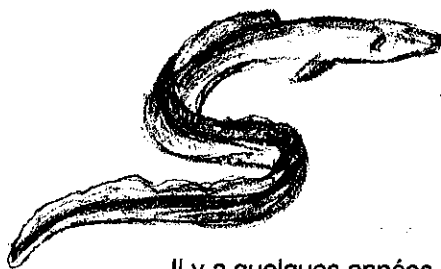
Tu coules dans mes veines
Et ta terre me nourrit
Je respire ton haleine
Aux vents de tes prairies.

Et je sais des collines
Balayées sous la pluie
Des ombres que dessinent
Des forêts endormies.

Je m'en vais au hasard
Au détour d'un chemin
Embrasser du regard
Des horizons lointains.

Qui pourrait se lasser
De tant de paysages
De tes lacs de tes prés
De ta beauté sauvage ?

Florence Amiet



Anguilla anguilla L Au lac de l'Abbaye

Il y a quelques années, un adhérent des Amis du grandvaux qui se reconnaîtra me posait la question réponse suivante : les anguilles du lac de l'Abbaye existent et se reproduisent dans ce lac étant donné que celui-ci ne communique avec aucune rivière permettant à ce poisson d'aller se reproduire en mer. Ce problème de la reproduction des anguilles est très ancien.

Le premier à s'intéresser à la reproduction des anguilles fut Pline l'Ancien qui périt en 79 lors de l'éruption du Vésuve. Dans son livre en 37 volumes de «histoire naturelle » il émet l'hypothèse que les anguilles se reproduisent à partir des lambeaux de peau qu'elles détachent en se frottant aux rochers. Aristote au début du XV^e siècle dans son «histoire des animaux » et son «traité sur la reproduction des animaux » pose la question de l'origine «de ces poissons chez lesquels on ne retrouve lorsqu'on les pêche ni liqueur séminale ni œufs » Au XVII^e siècle Leuwenhoeck, confondant des vers parasites internes avec de petites anguilles, soutenait l'idée de la viviparité de l'anguille, reprise aux siècles suivants par Linné et Lacépède. C'est également au XVII^e siècle que le naturaliste italien Redi, après avoir observé la descente des anguilles argentées vers la mer et la remontée des jeunes anguilles en eau douce, affirmait avec justesse que la reproduction se déroulait en mer.

C'est finalement au XIX^e siècle que se fit la découverte de la phase larvaire de l'anguille en deux étapes. En effet, en 1856, l'Allemand J. Kaup fit la description d'un nouveau poisson de la méditerranée *Leptocéphales brevirostris* et quarante ans plus tard, les Italiens B. Grassi et S. Calandruccio purent montrer qu'il s'agissait en fait de la larve de l'anguille. Enfin, le cycle de l'anguille fut largement éclairci au début de notre siècle par le Danois J. Schmidt qui chercha systématiquement les larves d'anguilles et localisa l'aire présumée de reproduction des anguilles européennes et américaines dans la région de la mer des Sargasses située au large du golfe du Mexique, là où se trouvaient les plus jeunes larves (pré leptocéphales).

On sait aujourd'hui que le cycle de l'anguille européenne se résume ainsi : de la mer des Sargasses, les larves, appelées leptocéphales, rejoignent les côtes européennes, à la faveur de courants marins tel que le Gulf Stream, après un voyage de trois ans. A leur arrivée au-dessus du talus occidental, elles se métamorphosent en jeunes anguilles ou civelles, qui sont capables de pénétrer en eau douce et de remonter les rivières. Durant une dizaine à une vingtaine d'années, les anguilles dites «jaune » mènent une vie sédentaire pendant laquelle elles subissent de nouvelles transformations, notamment de la couleur de la peau qui les fait nommer «argentées ». Elles cessent alors de s'alimenter et entament cette fois la migration vers les estuaires et l'océan pour rejoindre l'aire de reproduction. En fait les connaissances concrètes sur le cycle de l'anguille s'arrêtent ici, car les anguilles argentées n'ont pu être suivies au-delà du plateau continental. En particulier, aucune n'a été capturée sur l'aire présumée du frai.

Si les tanches, les perches et les brochets se reproduisent bien dans le lac, il n'en est pas de même des anguilles qui sont sexuellement immatures au cours de toute leur vie dans le lac. Le jeune étudiant Sigmund Freud, qui publia ses «observationss sur la structure fine des organes lobés de l' anguille, organes considérés comme des testicules » participa pour sa part à la connaissance sur la reproduction des anguilles.

Des expériences d'immersion en eau profonde, ont permis de mettre en évidence un début de maturation plus ou moins avancée. Les profondeurs d'immersion étaient de 450m puis 870m et la durée pouvait atteindre 3 mois, les anguilles étant enfermées dans des cages. Il est fort probable cependant que d'autres facteurs propres au site de reproduction (température, gaz et autres substances dissous dans l'eau, présence de congénères...) s'ajoutent à la profondeur pour stimuler au moins les étapes finales de la maturation sexuelle. Une anguille a été observée par le sous-marin américain «Alvin » sur le fond de l'océan près des Bahamas, à une profondeur de 2050m. Le gonflement de son ventre comme dans les expériences de maturation provoquée suggérait une maturation avancée. Il est aussi probable que leur ponte effectuée, les anguilles tout comme les saumons périssent et servent de nourriture aux nombreux carnivores des eaux profondes.

Il existe une quinzaine d'espèces d'anguilles au monde, la plupart asiatiques et se reproduisant dans le Pacifique et l'océan Indien et sur lesquelles on ne connaît pas grand chose. L'anguille américaine *Anguilla rostrata*, très proche de l'anguille européenne se reproduit dans des aires proches de celles de l'anguille européenne.

En conclusion les membres de la famille des anguillidés, ont été capables de coloniser très largement les eaux douces continentales au cours de leur évolution, mais cependant, toutes les espèces sont restées inféodées au milieu marin pour leur reproduction

Des anguilles dans le lac de l'abbaye, il en existe c'est certain, d'où viennent-elles : Monsieur PIOT consulté sur le sujet pense qu'elles ont été introduites par l'ancien propriétaire Monsieur Pierre ROCHE qui faisait l'élevage des anguilles au début du siècle dans un bassin au bord du lac, celui-ci aurait débordé au cours d'une crue, répandant les anguilles dans le lac. Peut-être même existaient-elles déjà avant cet incident. Les 19.50m. de profondeur et la douceur de l'eau ne permettent en aucune façon la maturation et la reproduction des anguilles dans le lac. Pour s'échapper et rejoindre la mer, une seule solution s'impose à elles, le ruisseau souterrain de l'enragé qui les conduit en chute directe vers la rivière d'Ain, la Méditerranée puis l'océan et la mer des Sargasses. Le retour des civelles se faisant par le chemin inverse, mais peut-être aussi par des prés herbeux gorgés d'eau. Les turbines de Monsieur Michel-Grojean installées à la sortie du lac dans le gouffre où s'engagent ses eaux se trouvaient parfois bloquées par des anguilles adultes qui prenaient la direction de l'océan.

Il ne semble pas que l'anguille existe dans d'autres lacs de la région.

Pour rédiger cet article j'ai utilisé des données de la revue *La Recherche* et d'un compte-rendu de l'*Académie des sciences de PARIS* Tome 300, Série III, n°2, 1985.

Henri MICHAUD



*

* *

Florilège d'écrits sur **FORT DU PLASNE et le GRANDVAUX**

Le grandvaux a toujours intéressé historiens, romanciers, peintres, photographes et cinéastes, il les intéresse toujours. Ce sont parfois de célèbres enfants du pays, parfois des «étrangers» qui l'ont tellement apprécié qu'ils s'y sont établis.

Cet été un nombre considérable de visiteurs découvrira **Fort du Plasne** et le **Grandvaux**, peut être se trouvera-t-il parmi eux un nouveau chantre de notre pays.

A l'occasion de cette fête j'ai voulu relire quelques-uns des ouvrages sur Fort du Plasne et le Grandvaux écrits par des historiens et des romanciers. Je vous propose ici un petit florilège de ces écrits en souhaitant qu'ils vous incitent à relire vous aussi ces livres que vous pouvez trouver à notre bibliothèque.

Tout d'abord **Rousset** en 1855 dans son dictionnaire des communes du Jura (page 138-139 Tome III) écrit :

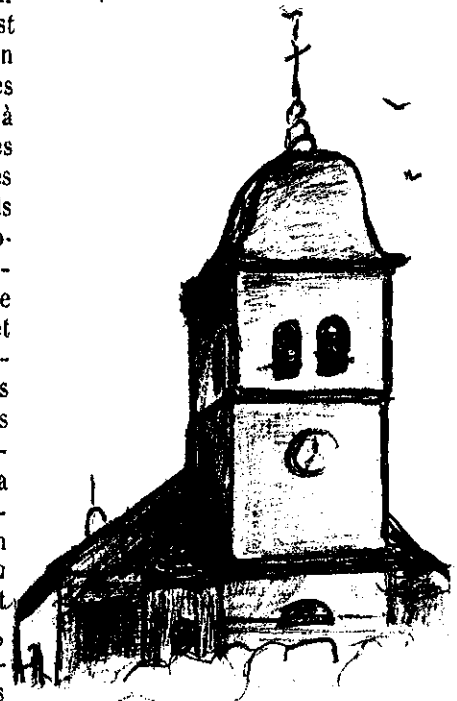
Il est difficile de décider si on doit dire et écrire *Fort* ou *Four-du-Plâne*. Quelques auteurs, pensant qu'il n'y a jamais eu de forteresse dans ce village, supposent que ce lieu doit son nom à l'établissement d'un four pour la poix que distillent les arbres résineux dont la montagne est boisée. Ils appuient leur opinion sur cette circonstance, que les titres du moyen-âge traduisent *Fort-du-Plâne*, par *Furnum Plani*. On aurait tort de croire qu'il n'y a pas eu de château à Fort-du-Plâne. La dénomination de *Châtelet*, que porte un hameau, est déjà une présomption grave qu'il y a eu là une forteresse et même très ancienne ; mais un titre plus précis est la reprise de fief faite, en 1282 par Gaucher III de Commercy, à l'abbé de Saint-Oyan, de la tour de Fort-du-Plasne. Un ancien chemin portait le nom de *Vie du Fort à Fort-du-Plâne*. Nous pensons donc que le véritable nom de ce village est *Fort-du-Plâne*.

Fief. Indépendamment de la seigneurie principale qui appartenait à l'abbaye de Saint-Claude, il y avait un fief à Fort-du-Plâne, appelé le *fief du Châtelet*, qui appartenait à la famille de Lezay. Par un acte du 18 janvier 1384, noble Pierre de Lezay de Saint-Oyan se présenta au château de la Tour-du-May, devant Joachim de Rye, se mit à genoux, tête nue, et reconnut tenir en fief-lige de ce prélat et de son église au lieu de Fourg-du-Plâne et à Grandvaux, deux meix, savoir : les meix, maisons et héritages appelés au Châtelet, aux Landy et aux Mareschet et

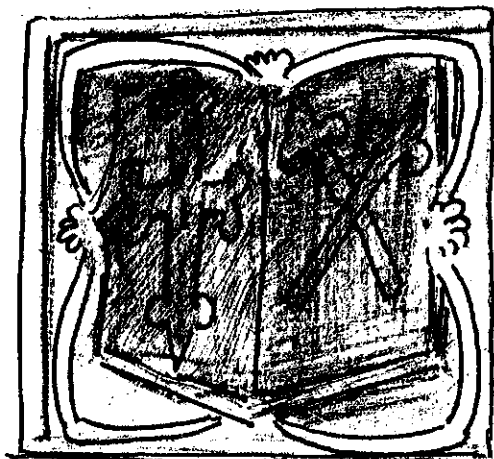
une maison dite en Trépied, le tout exempt de charge, servitudes, obligations quelconques, même de dîmes. Cet aveu fut fait en présence de Marin Mainoury, commandeur d'Angonetta, et de Claude de Conflans.

L'église

actuelle a été construite en 1820, sur l'emplacement de l'ancienne. Elle est dédiée à sainte Magdeleine, dont on célèbre la fête le 22 juillet, et se compose d'un clocher, d'une tribune régissant sur toute la largeur de l'édifice, de trois nefs, d'un chœur et de deux sacristies. Le clocher est couronné par un dôme couvert en tavaillons, comme toute l'église. Les nefs, voûtées à plein-cintre et à arêtes, sont séparées les unes des autres par des colonnes et pilastres de l'ordre de *Pestum*, sur lesquels sont de lourdes architraves qui supportent la retombée des arcs-doubleaux et arêtes des voûtes. Le chœur se termine en hémicycle, et est voûté en forme de calotte semi-sphérique. Il est décoré de belles boiseries, représentant plusieurs saints personnages sculptés en bas-relief. Le jeu d'orgues occupe la tribune au fond de la nef. Des vitraux colorés éclairent l'édifice. On remarque dans cette église un beau maître-autel, dont le sarcophage est en marbres de diverses couleurs, une table de communion et un baptistère aussi en marbre, et plusieurs bons tableaux. Il est rare de rencontrer des églises de villages ornées avec autant de richesse et de goût.



— Plus tard en 1933, dans son histoire du Grandvaux, Monsieur l'abbé Luc Maillet Guy nous fait découvrir la façon dont le prévôt Delezay vivait avec les habitants de Fort du Plasne (histoire du Grandvaux p. 196.197)



... Le prévôt habitait, au bourg même de Fort-du-Plasne, à cent mètres au couchant de l'église, une demeure dont seul un vieux contre-fort aux pierres disjointes attire l'œil du passant. La maison appartient à M. Macle ; la façade, assez élégante, est du milieu du dernier siècle. Même en tenant compte des récentes transformations, on peut l'assurer, cette maison prévotale, de même que le Châtelet, n'inspira jamais la moindre terreur aux habitants du voisinage. Elle a conservé le nom de « château », en souvenir des nobles qui l'habitèrent autrefois.

Le blason qui surmontait la porte de grange a été martelé, mais on peut en suivre les lignes après avoir reconnu sur le linteau d'une porte intérieure l'écusson accolé de Lezay et d'Azuel : au 1, parti d'argent et de gueules à la croix ancrée de l'un en l'autre, chargée en cœur d'un point d'échiquier de même ; au 2, de gueules à deux haches d'argent posées en sautoir

... Le prévôt vivait « noblement » ; il ne s'alliait qu'avec des gens de la noblesse, et choisissait parmi les siens les parrains et les marraines de ses enfants. Mais il ne croyait pas déroger en acceptant de répondre en personne au baptême des enfants du peuple ; les dames du château étaient marraines à leur tour. Est-il nécessaire de parler des étrennes dues aux filleuls ? Là surtout, « noblesse oblige ». Enfin ces seigneurs accordaient volontiers à leurs jeunes enfants le bonheur d'être parrains ou marraines dans les humbles familles du village. Et ils ne faisaient pas difficulté sur le choix des compères ou des commères : preuve de leur bon sens et de leur esprit de foi : à leurs yeux, toutes les conditions étaient égales devant Dieu et à l'église. Les cultivateurs et les artisans de la paroisse devaient s'estimer très heureux de marcher de pair une fois dans leur vie avec ces nobles que l'on nous a dits si hautains. Ainsi étaient entretenues et sans cesse renouvelées les bonnes relations entre les nobles et les gens du peuple. Le même fait se présente en la paroisse de Grandvaux de la part de la famille Crestin au XVII^e, et de la famille Bayard au XVIII^e siècle. Il en était de même dans le reste de la Franche-Comté.

« Presque toujours le seigneur campagnard vit familièrement avec son métayer et ses paysans ; tous ont en commun les mêmes occupations, les mêmes intérêts : lien étroit entre les deux classes.

— Dans ce même livre (p. 263/264/265) M. Maillet Guy nous donne également la biographie d'un des plus célèbres enfants du pays l'horloger CATIN.

... Comme dans le reste du Grandvaux, à Fort-du-Plasne on travaillait le bois ; mais plus qu'ailleurs on s'adonnait à l'industrie du fer, principalement à l'horlogerie. Rousset (*Dict.*, III, 125) dit que « les frères Mayet fuyant la persécution de Calvin s'établirent les uns à Septmoncel, et d'autres à Morez ou à Foncine : ils introduisirent les premières fabriques d'horlogerie dans le Haut-Jura ». Il serait plus exact de dire à Morbier qu'à Morez. De plus, avant la naissance de Morez, l'horlogerie prospérait à Fort-du-Plasne. On y était horloger de père en fils. Les frères Jean-Baptiste et Maximin Cattin, maîtres horlogers, furent habiles dans leur art ; ils s'allièrent avec leurs égaux et concurrents, les Mayets de Morbier (1695), les Martinez, les Monnets et les Paniers de Fort-du-Plasne, les Jouffroys du Lac (1).

Le 3 janvier 1732, marché était conclu entre la ville de Beaune et Maximin Cattin, horloger du Fort du Plasne en Grand-Vaux, pour la réparation de l'horloge de la ville. Il y est spécifié que l'horloge sera du même modèle déjà fourni par le même Cattin à la chartrreuse de Beaune (1). Ces fournitures de grosses pièces d'horlogerie montrent que nos artistes n'en étaient pas à leurs coups d'essai, et que leur réputation était solidement établie au delà du Comté (2).

Jean-Baptiste Cattin mourut le 5 décembre 1767, et fut enterré au milieu du chœur de l'église de Fort-du-Plasne. Sa pierre tombale porte l'inscription suivante :

HIC † IACET J. B^a CATTINI

*Qui dum mortalis divino ardebat amore
Nunc quia dilexit multum iam vivit in altis
Obiit anno 1767 die 5^a mensis X^{bri}s natus annorum octoginta
In grati animi memoriam uxor et nati simul dolentes
hunc lapidem posuerunt.*

Sous l'inscription : une sphère mobile élevée sur son pied ; à gauche, un marteau d'horloger ; à droite, le compas et l'équerre croisés.

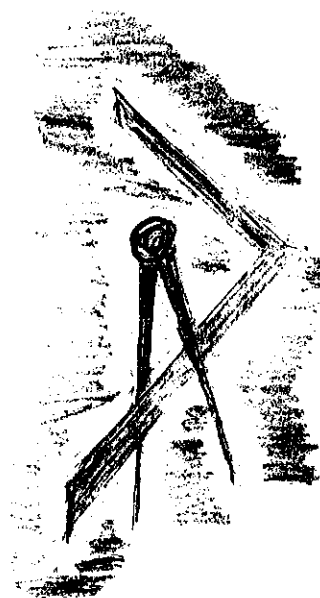
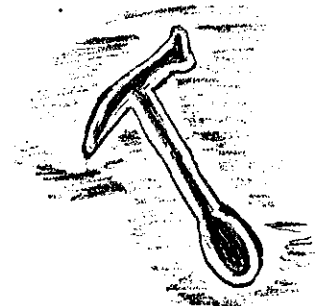
J.-B. Cattin, baptisé à Fort-du-Plasne, le 1^{er} juillet 1687, fils de Jean-Claude et de Françoise Gros-Genoudet. « Ses enfants ont porté le nom de Cattini, que l'un d'eux avait pris en Pologne où il était secrétaire privé du roi » (ms. Béchet de 1810).

On lit dans THIOUT, *Traité d'horlogerie mécanique et pratique*, approuvé par l'Académie des Sciences. Paris 1741, Préface : « J'ai reçu trop tard une détente de réveil très ingénieuse, une cadrature de pendule d'équation et un globe céleste nouveau, que je n'ai pu insérer ici. Ces ouvrages ont été inventés par le sieur J.-B. Cattin, du Fort-du-Plasne, en Franche-Comté ; et le globe que l'on trouvera dans le *Recueil des machines* de l'Académie royale des sciences, t. V, 1735, pp. 15-21, planches, a été imaginé par M. l'abbé Outhier et exécuté par le sieur Cattin ». Note due à M. L. Reverchon.

J.-B. Cattin avait épousé Geneviève Mayet, qui mourut le 19 novembre 1782, âgée de 86 ans (3). Ils eurent de nombreux enfants. L'un d'eux Claude-Louis Cattin, bourgeois de Fort-du-Plasne, maître horloger comme ses ancêtres, épousa Marie-Marguerite Blondeau-Pirolet. Il fut maire de sa commune en 1793, et mourut en 1804, âgé de 80 ans. Son fils François-Félix Cattin partit en 1787 pour Le Locle « aux différentes manufactures d'horlogerie en petit volume » (les montres), muni d'un passe-port parfaitement en règle, signé des échevins et du curé Rochet, légalisé par Ambroise Besson, lieutenant du marquis de Marnésia, prévôt du Grandvaux. Rentré convalescent en 1789, il retourna au Locle en 1791, « invité par les mêmes manufacturiers pour achever la perfection de quelques pièces ». Il dut se justifier de l'inculpation d'émigré de la république.

Préfaçant le livre de l'abbé Maillet Guy Monsieur Louis Bouvier savant entomologiste. Grandvallier membre de l'institut nous donne un aperçu de la place de l'horlogerie en Grandvaux (histoire du Grandvaux préface p. X-XI)

L'horlogerie surtout donnait à la région un aspect bien particulier ; elle exige des fenêtres beaucoup plus larges que hautes, derrière lesquelles s'étend le vaste établi où sont fixés



les étaux et les tours, les étaux où s'exécutent sur les pièces un travail à la lime, les tours que l'on actionne avec le pied pour affiner au burin les pignons et les roues. L'industrie horlogère s'exerçait dans presque toutes les familles, de sorte que des fenêtres semblables se trouvaient dans presque toutes les demeures, imprimant aux groupes d'habitations une marque singulière.

L'industrie horlogère a cet énorme avantage de se prêter aux exigences de la famille et de pouvoir s'interrompre quand le réclament les travaux du dehors, à la forêt ou aux champs.

Bien que peu rémunératrice (environ un franc par engrenage), elle apportait l'aisance dans les maisons, où il n'y avait pas de moments perdus et où chacun, très souvent, prenait une part à la besogne.

Elle réclamait d'ailleurs le concours de travailleurs spéciaux qui ajoutaient encore aux activités locales : des menuisiers qui fabriquaient les hautes caisses où devait être montée l'horloge avec son couronnement de laiton ouvragé ; des peintres en cabinets qui décoraient les caisses.

— Pour sa part Monsieur Numa Magnin en 1922 édite ses livres *La Bique*, *La Bique en apprentissage* et *La Bique en voyage*. Dans un langage plein de saveur et de réalisme il nous fait revivre la vie du village au début du siècle (*La bique* p.87.88.89)

EN VÉLO !

Aujourd'hui, les bicyclettes sont si communes que personne n'y fait attention.

Quand *La Bique* était enfant, elles n'étaient pas encore inventées, non plus que les automobiles. On ne voyait sur les routes que quelques vélocipèdes, bruyants et trépidants. Au pays, le Jules Laberthe seul en possédait un dernier modèle, qui devint le centre d'intérêt, quand il le ramena, tout flambant neuf, de Genève. *La Bique* se trouvait au premier rang des curieux. Il remarqua que la roue d'avant était plus haute que lui, celle d'arrière toute petite, toutes deux pourvues de rayons d'acier minces et brillants comme des aiguilles à tricoter, les jantes entourées d'un rouleau de caoutchouc, le guidon étincelant.

Quand le Jules montait en vélo, il faisait sensation. Il passait droit sur son siège, juché à une

hauteur inquiétante. Les gens ébahis se demandaient par quel miracle il pouvait se tenir sans tomber. Quelques-uns, parmi les plus hardis, avaient essayé de se hisser sur la machine et de s'y maintenir, au repos, sans pouvoir naturellement y parvenir. Conserver l'équilibre en mouvement, avec aisance, comme faisait Laberthe, leur paraissait beaucoup plus difficile. Aussi y gagnait-il en considération. A la descente du village, quand il arrivait à grande allure, les pieds sur les traverses, les pédales tournoyantes, la blouse et le foulard flottant au vent, les passants se garaient avec effroi.

Les femmes et les enfants accouraient sur le pas des portes, au son du cornet avertisseur, et le suivaient d'un regard anxieux jusqu'au bas de la côte.

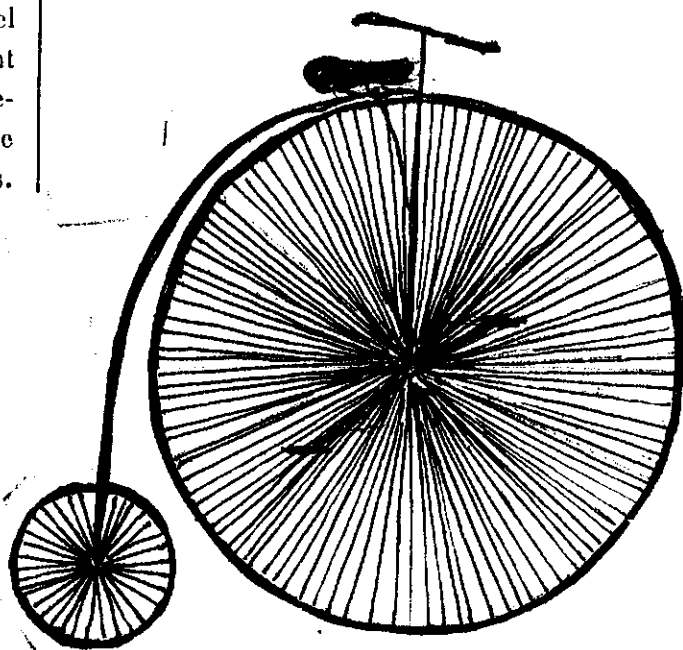
Il aspirait désormais à faucher le foin au champ, comme un homme. Son père haussa les épaules et fit la sourde oreille. La Bique revint à la charge, si bien qu'à la fin le père Bailly céda et lui dit, en pleine fénaison : « Je t'ai préparé une faux. Tu viendras avec nous, demain, aux Côtes ». A ces mots, La Bique se sentit monter dans sa propre estime. Il devenait, du jour au lendemain, l'égal de ses frères aînés, qui l'avaient traité jusque-là en enfant. Il annonça la grande nouvelle aux voisins. Les voisins hochèrent la tête en souriant. Ils étaient incrédules. Ils voulaient le voir à l'œuvre. Ils le verraient ! Pendant toute la soirée, La Bique ne put tenir en place. Il était dans l'état d'esprit du chevalier faisant la veillée des armes.

Le lendemain, à trois heures, il était debout, regrettant que le village endormi ne le vit point passer, la faux sur l'épaule, pointe en l'air. « Reste derrière moi, lui dit son père, qui voulait ménager ses forces. N'en prends pas trop large. » Il aiguisa sa faux, et ils partirent, dans la fraîcheur de l'aube naissante. La mise en train se fait lentement. La Bique aurait voulu être en tête pour distancer les faucheurs. Malgré les recommandations paternelles, il conduisait un andain aussi large que ses frères, qui avaient toujours l'air de ne pas le prendre au sérieux. Grisé par les parfums du foin coupé et de la forêt prochaine, il brûlait l'espace. Il tranchait l'herbe un peu haut, mais le reste se retrouverait dans le regain. En moins d'une heure, la fatigue survint, et son bel effort se ralentit. Il dut s'arrêter plus souvent pour aiguiser sa faux. Une sorte d'engourdissement l'envahit peu à peu. Un cercle de fer et de feu, de plus en plus serré, lui étreignit les reins.

La crampe le saisit dans une jambe, qui, suivant la pittoresque expression locale, se mit à faire roue libre. Il entendait siffler sur ses talons la faux de ses frères. Il s'évertuait à maintenir les distances, mais il avait les bras rompus. Il tranchait les taupinières, bousculait les mottes, heurtait les cailloux, enfonçait en terre la pointe de sa faux, tandis que, derrière lui, celle de son frère aîné le poursuivait d'une marche régulière et implacable.

Au lever du soleil, il était en bras de chemise. Le champ était vaste et la journée longue. Tien-drait-il jusqu'au bout ? Il avait triomphé trop tôt, sans modestie. Quelle humiliation, s'il fallait s'avouer vaincu !

Le village s'éveillait au chant claironnant des coqs. Les cheminées fumaient, les femmes portaient le lait. Le bétail partait au pâturage et remplissait toute la vallée du son argentin de ses clochettes ; mais La Bique était indifférent à ce spectacle et à cette harmonie. Le voyant exténué, son père jugea que l'épreuve avait assez duré et que la leçon porterait ses fruits : « Ta mère nous fait signe, dit-il. Le déjeuner est prêt. Va le chercher.



— Enfin qui ne connaît les superbes descriptions du Grandvaux dont Monsieur Auguste Bailly est le maître incontesté. Dans ses nombreux romans qui ont pour cadre notre petit pays, j'ai choisi de vous faire partager quelques instants de bonheur avec les descriptions si fines et poétiques des saisons du Grandvaux tirées de «la Carcasse et le Tord Cou »



SUR les hauts plateaux jurassiens, l'hiver est précoce. Dès le mois de septembre, les matinées et les soirées sont froides et l'aurore scintille sur des herbages endiamantés par la gelée nocturne. Dans la seconde quinzaine d'octobre, parfois plus tôt, la neige commence à tomber. Le Grand-Vaux lui appartient. Tantôt du nord, tantôt de l'est, souffle un vent de glace, qui flagelle et cisaille les visages. La bourrasque perpétuelle soulève de blanches trombes qui tourbillonnent entre la terre et le ciel bas. Pesante, patiente, heure par heure, la neige monte et s'étend. Elle affleure le premier étage des maisons : devant chaque porte, on creuse un tunnel pour atteindre la piste tracée à la charrue, et praticable aux seuls traîneaux. Les torrents gelés s'immobilisent, les âmes engourdies se replient sur elles-mêmes; et la vie n'est plus que l'attente de la vie. Au long des jours languissants et ténébreux, le paysan, qui subit l'ennui sans en avoir conscience, s'occupe à de vagues besognes d'intérieur; la femme ravaude le linge et les hardes, l'homme répare la menuiserie de sa maison et engrène à l'établi horloges ou tournebroches, . .

« Les buses s'éloignaient des maisons ; du fond du ciel, qu'elles mesuraient de leurs orbites immenses elles apercevaient les taupes réveillées par le premier soleil, les belettes curieuses au bord des murs en pierres sèches, et les grenouilles coassantes qui appelaient au marécage. Quelques bourgeons, impatients d'éclater, s'offraient à la jeune lumière. Mais, sur toutes les pentes septentrionales, dans les fossés, derrière les rochers, dans les profondeurs enténébrées des bois, la neige étendait encore ses molles blancheurs ; les immobiles puissances de la mort résistaient à l'impérieux désir de création qui travaillait les ferments de la terre, l'instinct des bêtes, l'âme des hommes. »

« Luisante de toute son herbe renaissante, la prairie se creusait comme un lit et, par une pente douce aux pieds, s'élevait au flanc du coteau. Des haies épaisses comme des murs, qui allaient revivre et que piquetaient des milliers de fauves bourgeons, en dessinaient les contours; tout au bas, en sinueux méandres, un ruisseau, bordé d'osiers et de joncs, roulait vers le fond de la vallée; grossi par la fonte des neiges, se heurtant contre les ressauts de ses rives, se déchirant sur les cailloux de son lit, il jasait comme toute une volière. Là, toujours humide, la terre était plus grasse et plus riche que partout ailleurs. Merles et grives nichaient dans les fourrés. Les ortolans de passage venaient boire au cours d'eau. . .

C'était un jour brûlant de juillet. Un vol d'hirondelles, glissant, rebondissant, tournoyant dans l'espace, étourdissaient de leurs piailllements, de leurs voltes foudroyantes, de leur poursuite infatigable et rageuse, une buse stupide qui ne parvenait pas à les distancer; le rapace affolé ramait à larges coups d'aile; on voyait, sur le bleu cru du ciel, se détacher en noir sa petite tête féroce, qui lançait à droite et à gauche de furieux coups de bec et ne rencontrait que le vide. Dans les près, les foins coupés de la veille séchaient au soleil. Les lignes ondulées des crêts, les masses dentelées et sombres des sapinières fermaient l'horizon comme des haies qui séparaient le Grand-Vaux du reste du Jura, du reste du monde. Et vers le Doubs, le rocher de Châtelblanc, piédestal d'une Madone, érigeait dans l'azur foncé du firmament sa pyramide de pâle outremer. . . .

... Il n'apercevait pas l'ardente beauté de la montagne, toute palpitante sous les flammes de l'été. De temps à autre, d'un coup de bâton, il s'amusait à briser une gentiane haute comme un homme, aux larges feuilles luisantes, ou quelques touffes de chardons bleus d'où s'envolaient des graines, comme de minuscules parachutes de duvet. Il ne prenait pas garde à l'odeur miellée des grandes orchidées roses qui montaient au long des talus; et, des blés, il soupesait parfois l'épi, sans voir les vagues d'or assombri qui se creusaient sous la brise. Mais, de tout ce qu'il ne savait pas voir, de ce qu'il ne savait pas sentir, de toute la volupté lumineuse du monde, il retirait pourtant de vagues impressions de bien-être. Cette satisfaction obscure se précisait en un besoin de boire une bouteille fraîche et de manger un bon morceau, pour se mettre à l'unisson de l'universel bonheur. . .

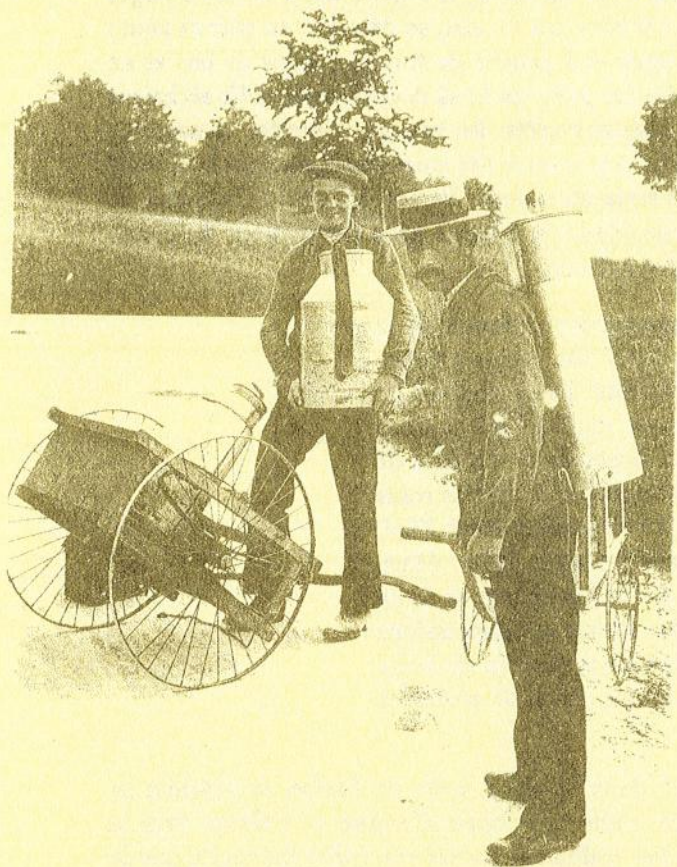
... Il sortait. Les champs, dans la clarté frêle de l'aube, semblaient se dépouiller tout doucement d'une enveloppe d'ombre et s'élever vers la lumière. Au fond des combes traînaient encore ces voiles brumeux que la nuit étend sur le sommeil du monde. A travers leurs déchirures, on apercevait les forêts qui baignaient dans un ciel laiteux le noir sommet de leurs arbres. Tout était douceur, silence, pitié. Le père Midol n'avait pas la poitrine assez vaste pour accueillir les vagues de joie qui déferlaient en lui avec l'air transparent. Il eût voulu êtreindre et adorer la vie, quand, à pas prudents, pour ne pas blesser la terre maternelle qui s'était donnée à lui, il allait visiter ses champs. Des alouettes s'envolaient devant lui, d'un vol aigu et capricieux, en poussant leur cri limpide. Des grives méfiantes fuyaient de loin. Sous le firmament sans éclat des buses dessinaient déjà leurs lentes spirales; et le chant des coqs s'éveillait au village. . .

... Il voyait, dans la clarté du petit jour, la chaîne ténébreuse du Mont Noir; sur sa droite, Saint-Laurent, souriant au nouveau soleil de toutes ses bâtisses couvertes de zinc; puis les lointains brumeux de l'Abbaye et de Saint-Pierre; et, fermant ce petit univers, les sapinières de la Joux Devant. Les Chauvettes étaient désertes. Sur ce sol inégal, creusé de laisines, vallonné de dunes, on sentait le roc tout proche, et, par places, il trouvait l'argile. Point d'autre végétation qu'une herbe sèche et dure, quelques chardons, des broussailles et des gentianes. C'était un des cantons les plus sauvages du pays, un de ceux où l'âme du Louis éprouvait le plus intimement cette fraternité qui unit les êtres au terroir qui les a formés. C'était là qu'en automne il trouvait ces beaux champignons vêtus de satin blanc, dont les feuillets sont roses comme la fleur de pêcher, dont le chapeau éblouissant est plus large que les deux mains unies. Dans les champs qui bordaient la route résonnait le crissement des dernières sauterelles. De leurs calices mauves les colchiques éclairaient l'herbe des clos; la rousse et chaude lumière d'octobre enveloppait le monde de son émouvante sérénité. . .

Après cet aperçu de ce qui a été écrit sur le grandvaux, je pense que vous aurez vous aussi envie de vous replonger dans tous ces livres avec le même plaisir que celui que j'ai eu.



Danièle Pratini.

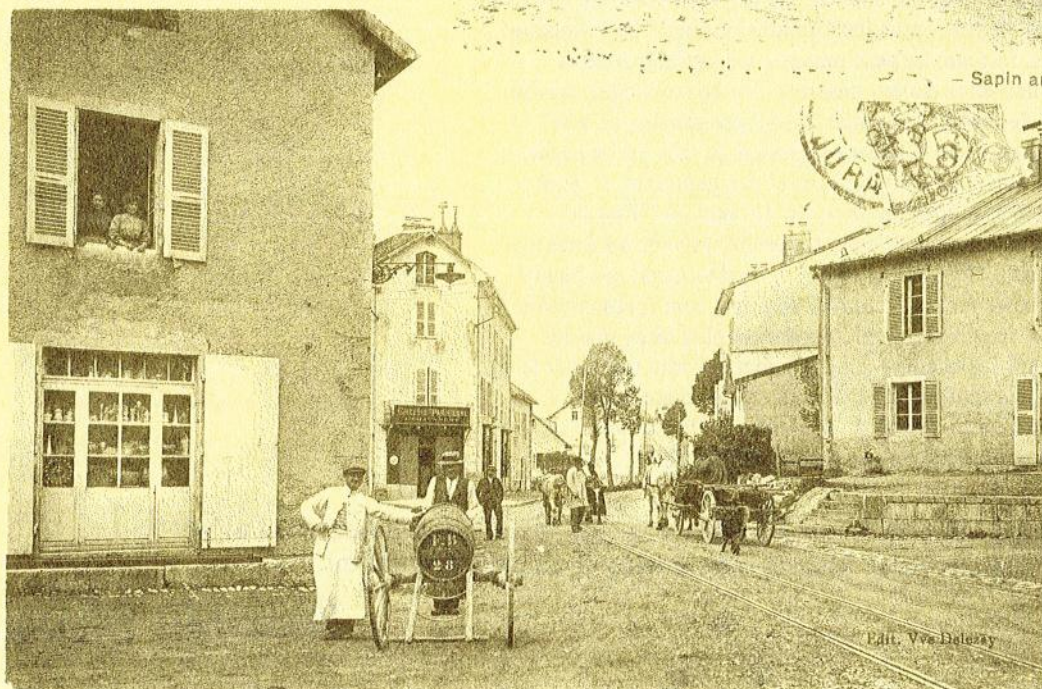


AUTOUR de la ROUE...

J.C. AUTUN

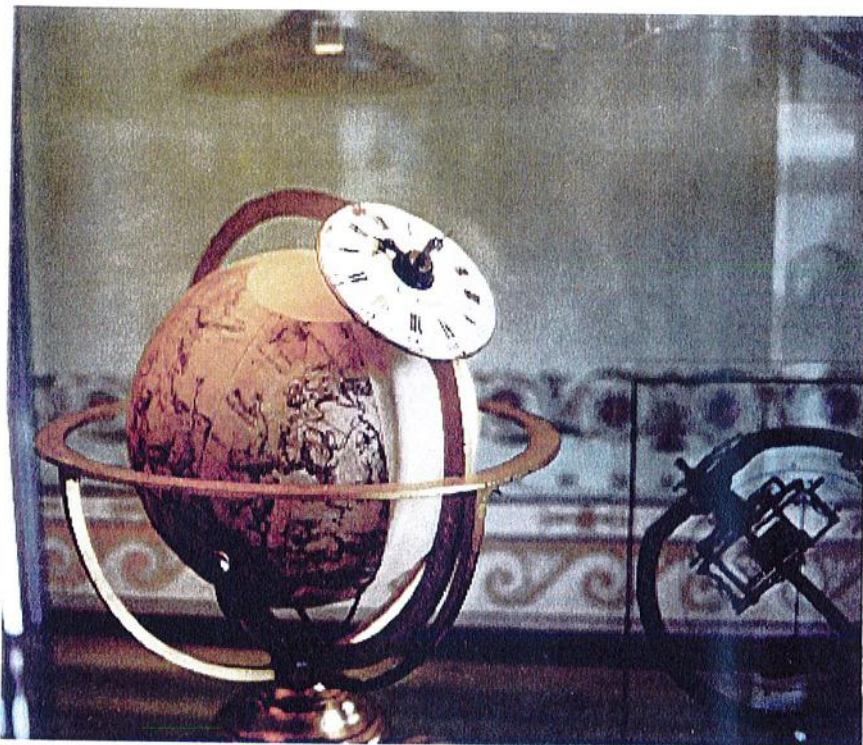
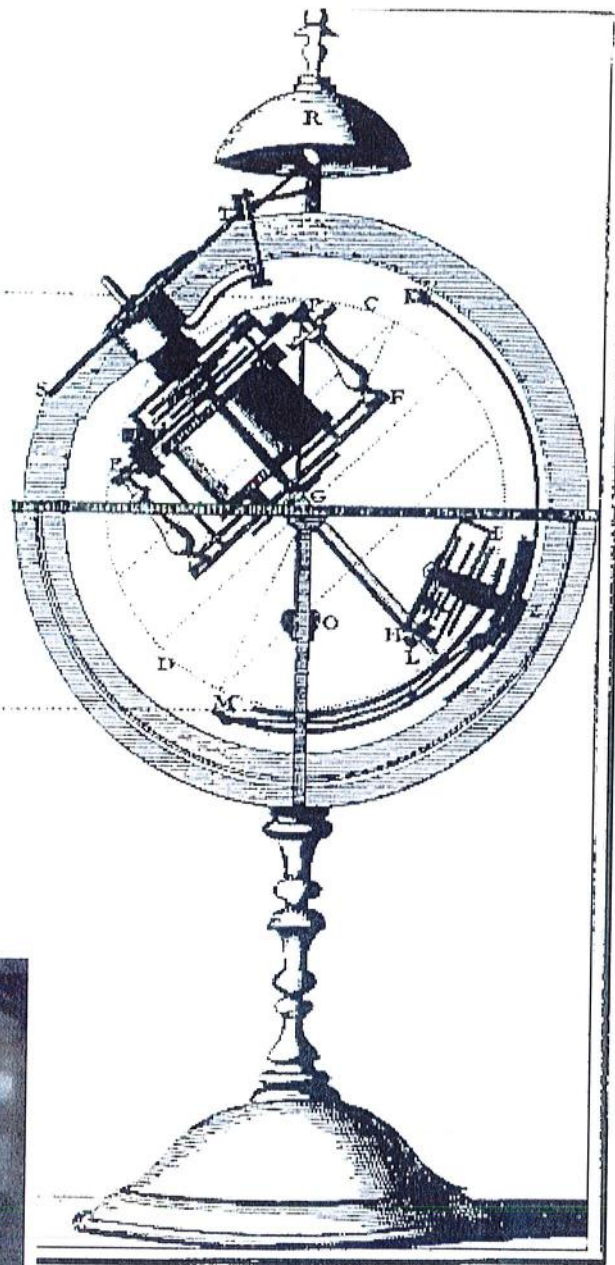
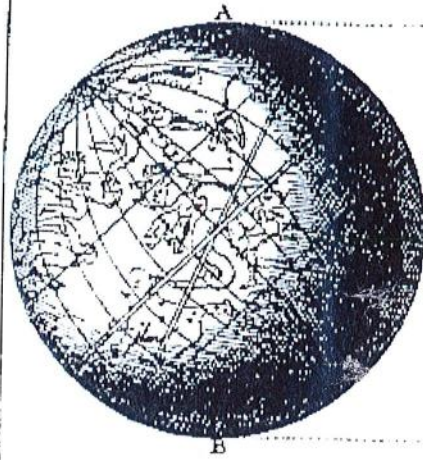


- Sapin arrivant à la Scierie Bouvet



Edit. Van Baleszy

**Premier
modèle
du globe
céleste
de l'Abbé
Outhier**



Abbé OUTHIER,
astronome français,
participa à l'expédition
de Maupertuis en
laponie, en 1733 pour la
détermination de la
longueur du degré du
méridien.

Jean Baptiste CATTIN, horloger de Fort
du Plasne (Jura), a construit les globes
de l'abbé outhier, dont un fut acheté, en
1732, par le roi Louis XV.

